

## Pensée du jour

« L'important n'est pas de convaincre mais de donner à réfléchir. »

Bernard Werber  
écrivain français  
né en 1961

## Menus

### Restaurant scolaire

#### Lundi 17 janvier

Salade d'endives au fromage  
Sauté de porc au curry  
Riz créole  
Laitage

#### Mardi 18 janvier

Betteraves aux noix et aux pommes  
Poulet rôti  
Petits pois carottes  
Kiwi

#### Jeudi 20 janvier

Nems  
Nouilles à la chinoise  
Beignet de pommes

#### Vendredi 21 janvier

Potage de saison  
Filet de merlu  
Boulgour  
Clémentine  
\*\*\*\*\*

#### Lundi 24 janvier

Endives à la pomme  
Pâtes à la carbonara  
Laitage

#### Mardi 25 janvier

Salade mêlée  
Escalope de poulet à la crème  
Carottes braisées  
Crêpe au chocolat

#### Jeudi 27 janvier

Carottes râpées à la mimolette  
Saucisse  
Pommes boulangères  
Banane

#### Vendredi 28 janvier

Velouté de choux fleur  
Omelette au fromage  
Duo de haricots  
Quatre quart

## ACTUALITES

### LE MOT DU MAIRE

Chères Méléciennes et Chers Méléciens, cette année 2022 est entamée mais la période habituelle des vœux des municipalités est à nouveau contrariée. Comme en janvier 2021 toutes les cérémonies suivies du verre de la convivialité, accompagné de ses encas, sont annulées par prudence et responsabilité collective. Ce deuxième vendredi de l'année, traditionnelle date calée avec les autres municipalités voisines, ne nous permettra pas de nous rencontrer à mon grand désespoir partagé par l'équipe municipale et l'équipe des agents municipaux.

Il y a un an, le contexte était différent alors que seuls les commerces dits de première nécessité étaient ouverts tandis que les autres étaient fermés depuis le 29 octobre 2020 et ce jusqu'au début juin 2021. La campagne de vaccination en était à ses prémices, avec tous les questionnements qu'elle suscitait. De nombreux événements annuels étaient annulés pour la deuxième année consécutive. En guise de vœux municipaux 2021 une vidéo de consolation avait été préparée et diffusée sur le site de la commune, mais partagée uniquement par les internautes.

Ce début 2022 démarre sous le signe de la prudence, dans un contexte encore complexe mais où l'espoir a davantage sa place. Ainsi j'ai réservé une date au début du printemps période de renaissance de la nature, des jours qui rallongent, même si on ne se découvre pas d'un fil.

Pour ce rendez-vous reporté des vœux 2022, notez la date exceptionnelle et non moins improbable du vendredi...1<sup>er</sup> avril 2022. Sauf contre ordre, je garde bon espoir. L'équipe municipale, l'équipe des agents municipaux et moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux et patience... on y croit !

Je profite de ce mot pour annoncer, sinon confirmer, la réouverture de la poste dans la formule d'Agence Postale Communale sous l'égide de la municipalité à partir de ce lundi 17 janvier. Le matériel, mis à disposition par La Poste, est installé ce jeudi. Les enseignes extérieures seront posées mardi prochain. Marion Lechaux et Anne Métivier, agentes municipales, auront le plaisir de vous accueillir en alternance dans les murs inchangés que vous connaissez toutes et tous. L'amplitude hebdomadaire d'ouverture au public passera de 15 heures à 23.5 heures. Elle aurait été réduite à 12 heures si la municipalité ne s'était pas engagée. Vous y retrouverez pratiquement les mêmes services qu'auparavant avec également quelques prestations liées à la Banque Postale. Le service de tri et les facteurs demeurent en lieu et place sur le site de Plumelec.

Je conclus ce mot en vous rappelant le centre de vaccination éphémère organisé ce vendredi 14 janvier à la salle communale de Saint-Aubin. Je remercie tous les intervenants qui permettent cette organisation. Il y a à ce jour environ 150 inscriptions et il reste une petite trentaine de places disponibles. Les différents stades de vaccinations, premier, deuxième et troisième, sont tous possibles.

VIVE VALEQUE, votre Maire.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions qui ont été prises :

#### - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021.

Le conseil municipal a validé le compte rendu présenté.

#### - DEVENIR DE LA PISCINE.

Le conseil municipal décide de l'ouverture de la piscine durant l'été 2022. En septembre 2022, la commune contactera Centre Morbihan Communauté (C.M.C.) pour un éventuel transfert de cet équipement à la communauté de communes.

#### - DEVENIR DE L'ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS.

Le conseil municipal décide :

De mettre en vente par l'étude notariale de Plumelec, le bâtiment communal « Restaurant scolaire / ancien centre de secours ».

Des conditions suivantes :

Vente en 1 lot.

Souhait de 3 logements au minimum dans l'ancien restaurant scolaire et 2 logements au minimum dans l'ancien centre de secours.

Les parcelles vendues seront, préalablement, redélimitées par la commune.

Obligation de 2 places de parking par logement.

Possibilité de faire plusieurs entrées.

Réalisation par la commune des diagnostics (électricité, gaz, amiante, TAE, DPE, état parasitaire, etc.).

Pas d'obligation pour l'acheteur de conserver l'ancien centre de secours. S'il est détruit, un bâtiment devra être reconstruit pour de l'habitat.

Le bâtiment sera vidé, préalablement, dans son intégralité.

#### - FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LOTS A LA GREE.

La commission « urbanisme », complétée des autres élus volontaires, se réunira le mardi 18 janvier à 18h30 pour travailler sur le sujet. Ainsi, elle pourra présenter ses conclusions pour une prise de décision lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

#### - TRANSACTIONS DE BIENS COMMUNAUX.

Le conseil municipal donne un avis favorable aux transactions suivantes :

- Acquisition par Monsieur Marcel Delalande de la parcelle XC582 (Rue des Artisans à Callac ; 57 m<sup>2</sup> ; zonage Uh ; valeur estimée par les domaines : 300 € soit 5,26 € le m<sup>2</sup>).

### Suite du compte-rendu du conseil municipal

- Acquisition par Monsieur Didier Vincent de la parcelle YD864 (Rue des Genêts ; 716 m<sup>2</sup> ; zonage Ubb : 97 m<sup>2</sup> Np : 619 m<sup>2</sup> \* valeur estimée par les domaines : 2 200 € soit 3,07 € le m<sup>2</sup>).
- Acquisition par Monsieur Joseph Allain de la parcelle ZY2 (chemin rural Kérivaux ; 500 m<sup>2</sup> ; zonage Np \* les domaines ont été consultés mais n'ont pas donné de valeur).
- Acquisition par Monsieur Joseph Allain de la parcelle ZY3 (domaine privé Kérivaux ; 3 940 m<sup>2</sup> \* zonage Np \* les domaines ont été consultés mais n'ont pas donné de valeur).
- Vente par Monsieur Didier Vincent (rue des Genêts) des parcelles YD865 (233 m<sup>2</sup>) et YD868 (250 m<sup>2</sup>) \* zonage Np.

Le conseil municipal fixe les prix :

0.30 euro le m<sup>2</sup> pour les parcelles classées en Uh et Ubb

0.15 euro le m<sup>2</sup> pour les parcelles classées en Np.

Les éventuels frais de bornage seront à la charge de l'acheteur.

### - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE.

Le conseil municipal approuve le projet d'agrandissement du cimetière et son plan de financement.

### - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) TOILETTES PUBLIQUES.

Le conseil municipal approuve le projet de création de toilettes publiques à Plumelec et son plan de financement.

**L'intégralité de ce conseil est affichée à la mairie et sur le site [www.plumelec.org](http://www.plumelec.org)**

### RAPPEL CENTRE DE VACCINATION EPHEMERE COVID 19

Les personnes qui ont pris un rendez-vous doivent se rendre **le vendredi 14 janvier 2022 de 9h à 18h à la salle communale de Saint Aubin**, munies d'une pièce d'identité, de la carte vitale et du passe sanitaire.

### ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ALIENATION DE-CHEMINS RURAUX ET DE VOIRIES COMMUNALES

Une enquête publique relative au projet d'aliénation de chemins ruraux (Linier, Le Haliguen et Le Creux) et de voiries communales (Lézourdan et Ruelle de l'If à Saint Aubin) aura lieu sur le territoire de la commune de Plumelec **du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022 jusqu'à 17 heures inclus** ;

Madame Josiane GUILLAUME est désignée en qualité de commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public à la mairie **le vendredi 14 janvier 2022 de 15h à 17h. Elle recevra les observations orales, écrites ou téléphoniques du public.**

**Téléphone : 02 97 42 24 27.**

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Plumelec pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h30 à 12h, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Elles pourront également être reçues à la Mairie ou par mail à l'adresse [nd.mairie@plumelec.fr](mailto:nd.mairie@plumelec.fr), pendant la durée de l'enquête. Toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante : Mairie de Plumelec, 19 Place de l'Eglise 56420 PLUMELEC

### ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

#### **L'HEURE DU CONTE - SAMEDI 15 JANVIER 2022 DE 11H À 12H**

Hiberner ou jouer dans la neige ? L'hiver est une saison si particulière : chacun va l'aborder à sa façon, pour s'en protéger ou pour s'y amuser. Suivons Éva !

La séance se termine avec une sélection d'albums, à explorer et partager.

**À partir de 3 ans - Gratuit - Inscription recommandée.**

**Téléphone : 02 97 42 33 71**

**[contact.mediathèque@plumelec.fr](mailto:contact.mediathèque@plumelec.fr)**

### MAISON DE L'ENFANCE

La maison de l'enfance recrute des animateurs BAFa pour les périodes de vacances février / avril / été. Pour postuler, merci d'envoyer votre candidature à la mairie, 19 place de l'Eglise ou par mail à [contact.maisonenfance@plumelec.fr](mailto:contact.maisonenfance@plumelec.fr) (si possible, merci de privilégier une candidature par mail). **Pour les vacances de février, candidature à envoyer le plus rapidement possible.**

## VIE ASSOCIATIVE

### LA MELECIENNE

**Dimanche 16 janvier 2022**

**Equipe A** : se déplace à LOCQUeltas LOCMARIA.

### LES PETANQUEURS MELECIENS

Les cartes d'adhérents au prix de 15 € sont en vente, au terrain de pétanque.

### COMITE DES FETES

La soirée prévue **le vendredi 21 janvier 2022 à 19h à la salle polyvalente** est annulée.

### PLUMELEC BASKET CLUB

programme des matchs du weekend du 15 et 16 janvier :

#### Samedi 15 janvier

- **U9 MIXTE** : reçoit QUESTEMBERG – match à 14H

ARBITRES : Noah DE BEAUMONT + Lucas BROWN

TENUE DE LA TABLE : Kilian PELACHAUD + Lubin MAHE + Tomas BELL. DELEGUE DU CLUB : Delphine PERROTIN

- **U11 MIXTE** : se déplace à PLOERMEL au collège Le Sacré Cœur –

match à 11H30

- **U13 MIXTE** : se déplace à QUIBERON – match à 15H

- **U15 GARCON** : reçoit JOSSELIN – match à 15H30 ARBITRES :

Lucie HAYS + Ewen COTE

TENUE DE LA TABLE : Célia LE LABOURIER + Emilie LE BERTHO + Shaina MENDY

DELEGUE DU CLUB : Delphine PERROTIN

- **U15 FILLE 2008** : reçoit AURAY – match à 17H

ARBITRES : Léane BRANDJONC + Ewen COTE

TENUE DE LA TABLE : Laurine ETIENNE + Lohann LE MABEC + Véronyka RENO

DELEGUE DU CLUB : Fabienne DUFOUR

- **U15 FILLE 2007** : Exempt

- **U18 FILLE** : se déplace à PLOERIN – match à 16H30

- **SENIORS GARCONS** : se déplace à QUESTEMBERG – match à 20H30

#### Dimanche 16 janvier

- **SENIORS FILLES** : se déplace à PLOERMEL – match à 13H15

### HORAIRE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

#### Ouverture lundi 17 janvier 2022

**Lundi : 9h-12h / 13h30-15h30**

**Mardi : 9h-12h**

**Mercredi : 9h-12h**

**Jeudi : 9h-12h**

**Vendredi : 9h-12h / 13h30-15h30**

**Samedi : 9h-12h**

### CONTACTS UTILES

**Médecin généraliste** : Docteur TOHANEAN \_ 07 81 57 00 25  
Sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 16h-19h

**Permanence infirmières** : 8h à 10h30 du lundi au vendredi  
Tous les soins se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89

**Kinésithérapeutes** :  
Cabinet COURONNE, FRESNAIS, FREMOND \_ 02 97 42 29 92

**Kinésithérapeute-ostéopathe** : M. COURONNE \_ 02 97 42 29 92

**Ostéopathe** : Mme JOANNIC \_ 02 90 73 30 23

**Pédicure-podologue** : M. BOURBIAUX \_ 06 99 04 11 33

**Dentiste** : M. PITON \_ 02 97 41 43 24

Prise de rendez-vous, en semaine sauf le mercredi.

Consultation les jeudi et vendredi

**Orthophonistes** :

Mme LERAY \_ Pôle médical \_ 06 50 14 65 17

Mme ROUPIE \_ Callac \_ 07 49 82 96 10

**ADMR** : Service de soins \_ 02 97 42 30 05

Service d'aide à domicile \_ 06 88 87 52 24

**AMPER** : Services à domicile \_ 02 97 61 45 85

**Ambulances Taxis Services** : 02 97 38 68 19

**Pompes funèbres** :

POMPES FUNEBRES DE LANVAUX \_ 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

POMPES FUNEBRES LE FUR \_ 02 97 53 03 20

**Déchèterie de Brénolo** : 02 97 60 42 29

8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi. Fermé le jeudi.

15  
SAUVU

17  
POLICE SECOURS

18  
SAEURS POMPIERS